

AVIS PUBLIC



RÈGLEMENT NUMÉRO 2119-10 ET ORDONNANCE NUMÉRO 2257, 0-4 **ENTRÉES EN VIGUEUR**

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 1^{er} mars 2021, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté le règlement et l'ordonnance suivants :

- Règlement numéro 2119-10 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (2119) afin d'ajouter certains pouvoirs aux fonctionnaires et employés en matière de réglementation;*
- Ordonnance numéro 2257, 0-4 intitulée : *Ordonnance pour accorder une réduction totale du tarif applicable pour l'utilisation de locaux et terrains municipaux et scolaires à Gestion Multisports St-Léonard dans le cadre des camps de jour durant l'année 2021.*

Ce règlement et cette ordonnance entrent en vigueur le 9 mars 2021 et sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire. Ils peuvent également être consultés en tout temps sur le site Internet de la Ville : montreal.ca/reglements.

Montréal, le 9 mars 2021.

La Secrétaire d'arrondissement

Guyline Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/saint-leonard